KNOPS
PUBLISHING

Réduire ou déshériter un enfant et/ou le conjoint : les instruments juridiques et cas d'espèce

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs d'une étude notariale

Les limitations, restrictions ou suppression des droits successoraux se pensent et se mettent en place à l'aune des tensions au sein du couple ou dans les relations de celui-ci avec les enfants.

Divers instruments juridiques permettent, alors, une orientation dans la transmission de tous ou partie des biens matrimoniaux et successoraux. Notamment :

- la cession onéreuse de biens au successible moyennant rente viagère ou créance de prix à terme ;
- la donation modalisée : aménagement des règles du rapport et en cas d'usufruit, de la répartition des charges ;
- le testament exhérédant ou le pacte successoral et notamment le sort de l'héritier réservataire exhérédé et ses moyens (saisine, intervention aux opérations de liquidation, etc.) de protéger sa créance indemnitaire ;
- la convention matrimoniale : le pacte d'exclusion entre conjoints ou l'avantage matrimonial ciblé ;

Différents formules (clauses) seront proposées, en fonction des cas abordés.

Orateur :

- **Philippe DE PAGE,** Professeur honoraire de l'Université Libre de Bruxelles - Avocat honoraire

Président :

- **Me Marc Van Beneden présidera le séminaire à Liège**

Date et lieux :

- **Le mardi 20 mai 2025** au Château de Lonzée à Gembloux
- **Le jeudi 18 septembre 2025** au Château du Val Saint Lambert à Seraing
- **Le jeudi 18 septembre 2025** au Château du Val Saint Lambert à Seraing en WEBINAIRE

Kerkstraat 108 tel +32 9 233 34 20
9050 Gent
Rue Oudoumont 1 tél +32 473 804544
4537 Verlaine
Sint-Antoniusstraat 22 tel +32 14 71 79 07
2200 Herentals
BE 0891.853.731 IBAN BE92 3200 1610 7023
BIC BBRUBEBB info@knopsbooks.com

Horaire formation en présentiel et webinaire interactif

12h30 à 13h30	Accueil autour d'un lunch léger
13h30 à 13h45	Introduction par le Président
13h45 à 15h30	Début de la formation
15h30 à 16h00	Pause-café
16h00 à 17h30	Seconde partie de la formation
17h30 à 18h30	Apéro de clôture et networking

Participation

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs de notaires. Le nombre de participants est limité afin de vous permettre d'avoir une réelle interaction avec les orateurs.

Tarif

Le prix de la formation est fixé à **427 € HTVA par demi-journée**. Une réduction est accordée pour les inscriptions simultanées de plusieurs participants d'une même étude. Dans ce cas, une facture commune sera émise au tarif réduit de **320 € HTVA par participant**.

Agréation

Cette formation a été agréé par la Chambre Nationale des Notaires sous le numéro 586862 et vous donne droit à 3,5 points.

CARTE-REPONSE

Données de facturation :

Étude : ……

Adresse : ……

Téléphone : ……

E-mail : ……

Numéro de TVA : ……...

Coordonnées des participants *(*merci de préciser l'adresse mail à laquelle envoyer le lien de connexion, et l'adresse postale à laquelle envoyer le livre) :

`

Nom du participant 1 : ……...

Adresse e-mail du participant 1 : ……

Adresse postale du participant 1 : ……...

Nom du participant 2 : ……..

Adresse e-mail du participant 2 : ……

Adresse postale du participant 2 : ……..

- ❑ Inscription pour la formation du **20 mai 2025 à Namur (Château de Lonzée)**
- ❑ Inscription pour la formation du **18 septembre 2025 à Seraing (Val Saint Lambert)**
- ❑ Inscription pour la formation du **18 septembre 2025 en webinaire** interactif

Prix standard pour une inscription : ***427 € HTVA****. Inscription groupée : un tarif préférentiel est proposé à* ***320 € HTVA*** *par participant pour toute inscription simultanée de plusieurs personnes d'une même étude. Une facture commune sera émise au tarif réduit. L'inscription inclut un lunch léger et l'ouvrage de la formation, d'une valeur de 83 €.*

Toute annulation doit se faire dans un délai de minimum 10 jours avant la date de la formation. En cas de maladie ou d'empêchement après ce délai, vous pourrez vous faire remplacer par un collaborateur.

Dans le cas où la formation ne pourrait pas se poursuivre physiquement, nous vous proposerons cette formation à distance au moyen d'un webinaire interactif. Votre inscription sera convertie automatiquement.

KnopsEdu

Réduire ou déshériter un enfant et/ou le conjoint :

les instruments juridiques et cas d'espèce

Comment s'inscrire ?

- **www.knopspublishing.be**
- Envoyez-nous votre carte-réponse par mail à info@knopspublishing.be
- en activant le code QR

Participation au webinaire :

Pour participer au webinaire, vous recevrez deux fois le même lien d'accès à l'environnement du webinaire :

La première fois, au plus tard 2 jours avant l'événement, la deuxième fois, le jour de la présentation, une heure avant le début.
Si vous n'avez pas reçu l'e-mail, veuillez vérifier votre dossier "spam"

La documentation vous sera envoyée par courrier et est également disponible en téléchargement via le lien dans l'invitation ainsi que dans l'e-mail de suivi contenant un court formulaire d'évaluation.